

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2025

STATUTS DE LA SOCIETE

Désignation du Président : Désignation de M. Mehmet AYDOGDU, Administrateur représentant la Ville de Liège au sein du Conseil d'Administration, en qualité de Président du Conseil d'Administration de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI.

Démission d'un administrateur : Démission de M. Mathieu BIHET, Administrateur représentant la Ville de Neupré au sein du Conseil d'Administration de Liège Zone 2 IILE-SRI, en date du 4 février 2025 (prise d'acte).

Composition du Comité d'audit : Désignation de Katty FIRQUET, Administratrice représentant la Province de Liège, en qualité de membre du Comité d'audit, en remplacement de M. Mathieu BIHET.

PERSONNEL

Appel(s) public(s).

Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de chargés de communication : modification de la composition du jury.

Engagement(s).

1. Engagement d'un capitaine professionnel.
2. Prolongation de l'engagement contractuel d'un secrétaire de direction.

Démission(s).

Démission d'office d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire.

Désignation du maître de stage du capitaine professionnel stagiaire.

Evaluation(s) du personnel.

Prise d'acte d'évaluations de membres du personnel opérationnel.

Fonctions supérieures.

1. Prolongation d'une désignation pour l'exercice de fonctions supérieures.
2. Fin de désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.

Demandes d'activité complémentaire et/ou volontariat dans une autre zone.

Décision d'accorder l'autorisation à vingt-cinq membres du personnel opérationnel d'exercer l'activité complémentaire demandée pour une durée de 12 mois à dater du 18 février 2025 en ce qui concerne les activités autres que le volontariat dans une autre zone, et d'une durée correspondant à la période de la nomination temporaire en ce qui concerne le cumul avec la fonction de membre du personnel volontaire d'une autre zone.

Réaffectation(s) pour raisons médicales.

Fin de réaffectation temporaire d'un membre du personnel opérationnel (ratification).

Maladie(s) professionnelle(s).

Projet de décision dans le cadre d'une maladie professionnelle.

Opt-out.

Décision de conclure avec douze membres du personnel pompier professionnel une convention d'opt-out afin qu'il puisse prêter jusqu'à 10 heures additionnelles par semaine, en sus de la moyenne hebdomadaire de 38 heures par semaine, pour assurer des interventions ou des services de garde en caserne.

Horaire de travail : dérogations individuelles moyennant l'accord des travailleurs.

Absence de la Directrice du SIPPT.

Désignation temporaire de la conseillère en prévention adjointe afin d'assurer, durant l'absence actuelle de la directrice, la Direction du Service Interne de Prévention et Protection au Travail, sous réserve de l'accord préalable du Comité de concertation ayant pour objet le bien-être au travail, ou, le cas échéant, du fonctionnaire chargé de la surveillance.

MARCHES PUBLICS

1. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition des armoires informatiques qui hébergeront les serveurs du futur dispatching de repli, avec leur alimentation de secours : marché de faible montant.
2. Marché public de fournitures ayant pour objet l'équipement du site d'Herstal d'un groupe électrogène : marché de faible montant.
3. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de bottines de sécurité : attribution du marché.

CONVENTIONS

1. Modification de la convention service ambulancier 112 de manière à modifier le lieu de la permanence « ambulance caserne 2 » vers le poste de Grivegnée.
2. Approbation du projet de contrat de bail de droit commun entre LIEGE ZONE 2 IILE-SRI et la Croix-Rouge de Belgique.
3. Approbation du projet de convention ayant pour objet les modalités de mise en œuvre de l'aide adéquate la plus rapide entre la Zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI et la Zone de secours HEMECO.

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR B DU 17 FEVRIER 2025

PERSONNEL

Formations.

1. Prise d'acte de la participation de 4 membres du personnel pompier volontaire à la formation « Sauvetage de sauveteur – Extraction ».